

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2022 salle de la Mairie :

présents : M. DAVAL M, Mrs. BUTIN, MANGAVEL, GOFFOZ, BARRAUD, SOUCHON, CHAFFAL, Mmes DUBOST, DALLIERE, PALLANCHE, GUILLOT, LAURENT GEORGES

Excusé : M BARRET, DALLIERE

Mme DUBOST a été désignée comme secrétaire de séance

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Le compte rendu du 17 février 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

Ordre du Jour :

- Compte administratif 2021

CA COMMUN

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
604 033.40	897199.08	293 165.68
report antérieur		235 100.67
RESULTAT 2021		528 266.35

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
351 939.24	525 364.07	173 424.83
report antérieur		-145 884.10
RESULTAT 2021		27 540.73

CA ASSAINISSEMENT

ONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
45 469.63	44 044.95	-1 424.68
report antérieur		- 43 042.02
RESULTAT 2021		- 44 466.70

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
44 153.42	66 126.39	21 972.97
report antérieur		- 23 276.06
RESULTAT 2021		- 1 303.09

CA LOTISSEMENT RAVARANGE II

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
report antérieur		32 695 .53
RESULTAT 2021		32 695,53

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
report antérieur		- 24 146.20
RESULTAT 2021		- 24 146,20

CA STATION SERVICE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
383 627.55	368 692.00	-14 935.55
report antérieur		15 545.32
RESULTAT 2021		609.77

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
0,00	1 734	1 734.00
report antérieur		26 734
RESULTAT 2021		28 468.00

CA SPANC

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTE	RESULTAT	DEPENSES	RECETTE	RESULTAT
772.20	1 182.00	409.80			
report antérieur		609.52			
RESULTAT 2021		1019.32	RESULTAT 2021		

- Compte de gestion 2020

Mme DIAS a fait part des comptes de gestion 2021 correspondant à chaque compte administratif 2021, présentés et adoptés à l'unanimité des membres présents.

o **BUDGET 2022**

Lecture et explications de chaque budget 2022

- **Commune** : Equilibré en fonctionnement à 1 195 331.71 € et
 - en investissements à 629 969.93 € ;
- **Assainissement** : Equilibré en fonctionnement à 93 061.69 € et
 - en investissements à 343 125.46 €
- **Lotissement** : Equilibré en fonctionnement à 65 391.06 € et
 - en investissements à 56 842.73 €
- **Station-service** : Equilibré en fonctionnement à 539 234.00 € et
 - en investissements à 30 202.00 €. Le budget est en HT car c'est un budget TVA.
- **Spanc** : Equilibré en fonctionnement à 2 019.32 € Le budget SPANC est aujourd'hui utilisé pour les diagnostics que les personnes effectuent lors d'installation de fosse septique ou vente de maison.

Le vote des budgets est accepté à l'unanimité des membres présents

• **TARIF ASSAINISSEMENT**

M.DAVAL Marius rappelle que le tarif 2021 s'établissait ainsi :

- Droit de branchement : 40 €,
- Redevance : 1 € et 0.15€/ m3 d'eau consommé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- . Porte les tarifs des redevances assainissement à 1.20 € et 0.16 € par quantité consommée

. Porte le droit de branchement à 45 €.

. Prend acte du recouvrement par la commune de la redevance pour modernisation des réseaux fixée à 0.16 € par m³ – redevance qui devra être reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

- PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF(PAC)

Depuis le 1^{er} juillet 2021 cette participation a été fixée à 1800.00 € pour toute construction nouvelle. Il est proposé de revoir ce montant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : Porte la PAC (Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif) à 2000.00 € pour toute construction nouvelle à compter du 1^{er} juillet 2022.

- Ukraine

M. DAVAL a participé à 2 réunions à Roanne regroupant tous les Maires du nord de la Loire. Un don d'un euro par habitant sera versé au CCAS de Roanne qui gèrera les besoins afin d'aider à l'hébergement des Ukrainiens qui arriveront dans les villages. L'ensemble du conseil est pour le montant du Don ;

Les bailleurs sociaux ont proposé des logements. Toute personne Ukrainienne qui arrivera doit se déclarer à la sous-préfecture de Roanne. Tél 07 64 30 58 44.

- Commission culture

Des travaux seront réalisés à la Maison des Traditions. Eclairage par led de la maquette et aménagement extérieur. Le planning des gardes est distribué.

Lors du dernier conseil des jeunes, il a été évoqué la citoyenneté, le parlement des jeunes et proposé de travailler avec les écoles sur une Loi. Un livret leur a été remis et sera distribué aux autres élèves des classes de CE2 au CM2. Afin de faire découvrir au conseil des jeunes l'issue de nos déchets le centre de Tri de Chassieu dans le Rhône nous accueille le mercredi 20 avril à 10 h 30. Un devis de transport en car s'élève à 560 €. L'ensemble du conseil valide cette proposition. Merci à eux pour les jeunes.

Le samedi 23 avril au matin, nettoyage des abords des entrées du bourg de saint martin la sauveté. Un appel à la population sera lancé.

Un retour sur la commémoration du 19 mars, les textes ont été bien lus par les 2 jeunes. Il est rappelé aux conseiller que le nettoyage est a effectué après chaque pot.

1ère réunion des habitants du hameau de Vassauges. 1 excusé sinon tous représentés. Sur la place de vassauge les pierres de la voute de l'ancienne chapelle seront installées ainsi que la pierre tombale. Une étude sera effectuée pour ouvrir une partie de la voie romaine.

Etudier l'emplacement précis pour l'installation de la station de lavage et vidange des camping-cars.

- Commission bâtiment

Suite à la consultation AMO de Montmerle le choix s'est porté sur le moins disant.

Une réunion a eu lieu avec la Saur, la bombarde, France télécom et la fibre pour l'aménagement du terrain Mme RODAMEL ; Les réseaux secs (elec telecom seront installés à droite de la chaussée et les réseaux humides à gauche. La SAUR prend en charge la tranchée eau.

Les travaux du blanchiment du clocher seront terminés le 25 mars.

Les balustrades du balcon de la marpa sont remplacés par l'agent communal comme le poteau du square.

Le plâtrier peintre doit faire passer les devis pour les travaux de la micro crèche.

- Commission voirie

Le parc véhicule des agents communaux devient vieillissant. 2 Tracto en vue dans une société de location. L'ensemble des membres présent donne son accord pour un montant entre 50 et 60 000€ HT si le matériel est bien.

Questions diverses :

Nous avons 3 logements de libre, une annonce sera déposée sur le bon coin.

Le lampadaire du parking du stade a été installé et de cité nouvelle a été changé par le Siel pour un coût global de 2500.00 €.

La séance est levée à 22 h40

Le Maire

